

## **Scandales sanitaires, Sénat le 16 avril 2012**

---

Mesdames, messieurs,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention du document que vous avez adressé aux candidats à l'élection présidentielle.

Votre analyse de la typologie des drames sanitaires que nous avons connus ces dernières années vient à juste titre souligner que les failles de notre système d'alerte et de contrôle concernent toute la chaîne. Qu'il ne s'agit pas, pour reprendre vos propres mots, de malheureux concours de circonstances mais de la conséquence d'un système. La récente loi relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé, même imparfaite, est le signe que les choses bougent enfin. Certes, on peut regretter que le gouvernement et sa majorité aient refusé d'y inscrire les initiatives de groupe d'indemnisation des victimes, mais cette loi comporte des avancées utiles en ce qui concerne notamment la lutte contre les conflits d'intérêt. Il faudra certainement la consolider et ce sera un des chantiers du prochain quinquennat.

Je tiens également à souligner combien, dans ces drames, l'action et la détermination de quelques-uns, simples citoyens, médecins, associations, ont permis d'avancer pour remédier à l'attentisme et l'absence de réactivité des pouvoirs publics. Un attentisme coupable et indigne d'une société développée comme la nôtre.

Face à cela, votre démarche d'analyse, d'alerte et de proposition, mérite donc d'être saluée.

Notre système de prévention des crises sanitaires souffrent en effet de plusieurs défauts :

- une défaillance de précaution ;
- un manque d'indépendance dans l'évaluation ;
- une absence de transparence des processus d'autorisation ;
- un manque de réactivité des pouvoirs publics.

Pour y remédier, François Bayrou défend une idée simple, celle de la démocratie sanitaire. Prenons l'exemple de la médecine : les affaires récentes comme le Médiateur, plus anciennes comme le sang contaminé, démontrent, à l'évidence, que la confiance dans la médecine, dans le système de soins, peut être à tout moment fragilisée et mise à mal. La démocratie sanitaire, c'est l'idée juste que les usagers de la santé soient considérés de l'intérieur et non de l'extérieur du système de soins. Qu'ils aient leur mot à dire, qu'ils puissent saisir des instances, et cela est un grand progrès.

Dans ce cadre, François Bayrou propose donc, et il le propose d'ailleurs depuis 2007, que soit créée une Autorité indépendante chargée de l'alerte, notamment en matière de santé et de sécurité sanitaire, et constituée d'experts totalement indépendants, dont la mission sera de déclencher l'alerte à temps avec des éléments tangibles. Cette autorité pourra être saisie par les citoyens, les associations, les praticiens, les pharmaciens...

Deuxième idée là encore soutenue de longue date par François Bayrou : l'action de groupe à la française. Cette idée, plusieurs fois mise sur la table, par l'actuel président de la République et son prédécesseur, reste encore à mettre en œuvre. Elle permettrait, à notre sens, deux choses : dissuader certains industriels car une action de groupe aboutie, ce sont des sommes considérables réclamées. Et réparer dans des proportions que notre droit actuel ne permet pas. Je crois enfin

que face aux stratégies complexes, aux campagnes de promotion, de lobbying et de matraquage pratiquées par certains industriels, l'action de groupe offre une riposte de même densité.

Je rappelle également combien la lutte contre les conflits d'intérêts, l'une des sources des scandales sanitaires, mérite d'être renforcée. Comme vous le savez, François Bayrou propose, s'il est élu président de la République, de soumettre à référendum, le 10 juin prochain, premier tour des élections législatives, un projet de moralisation de la vie publique. Ce texte proposera la création d'une autorité de déontologie de la vie publique chargée du respect des règles de déontologie et de la prévention des conflits d'intérêts au sein du Gouvernement, du Parlement, de toutes les administrations de l'Etat et des collectivités territoriales ainsi que des entreprises publiques. Ce sera là un grand progrès.

Nous pensons également que ces questions doivent intéresser l'Union européenne. Il est urgent de renforcer les politiques européennes dans le domaine de la santé, notamment en matière de surveillance et d'alerte. Il faudra également proposer à nos partenaires européens, d'engager une réforme ambitieuse de l'Agence européenne du médicament. En 2009, un audit interne a révélé que certains experts de cette agence se trouvaient en situation de conflits d'intérêt. Depuis plus rien... Notre suggestion est de se référer au modèle de la Food and Drug Administration américaine dont la réputation de transparence, d'indépendance et de fermeté n'est plus à démontrer.

Voilà l'état d'esprit de la démarche de François Bayrou qui sera naturellement très attentif aux propositions que vous lui ferez pour prévenir ces crises et redonner confiance à nos concitoyens dans l'action et la détermination des pouvoirs publics. Je vous renouvelle en tout cas ses remerciements et vous adresse ses plus vifs encouragements.